

SOLO C30

Dégraissant alcalin puissant

-qualité alimentaire-

CARACTERISTIQUE PHYSICO – CHIMIQUES :

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune laiteux
- Odeur : alcaline
- Densité à 20°C : 1,04 +/- 0,005
- Solubilité : totale dans l'eau

NATURE CHIMIQUE :

- Hydroxyde de sodium
- Sel alcalin de sodium
- Solvant oxygéné
- Agent dispersant
- Tensio actifs non ioniques
- Tensio actifs anioniques
- Agent antimousse

CONDITIONNEMENT :

- 2 x 5L
- 1 x 30L
- 1 x 220L

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser sur les surfaces aluminium, le zinc, l'étain, le plomb, le cuivre, les alliages légers et le verre.

PROPRIETES

- Dégraissant polyvalent puissant destiné au nettoyage manuel ou mécanique de toutes surfaces lavables : sols (carrelage, béton, ciments peints, revêtements plastiques non protégés), murs, surfaces émaillées...
- Possède un haut pouvoir dégraissant. Emulsionne les graisses de toutes origines, cambouis, salissures tenaces fortement incrustées.
- Rend les sols propres et non glissants.
- Très efficace sur les graisses animales et végétales. Compatible avec les surfaces lavables dans le domaine alimentaire.
- **SOLO C30** est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

SOLO C30 s'utilise manuellement par brossage, trempage, lavage à plat, pulvérisation et également de manière mécanique en auto-laveuse (grâce à ses agents anti-mousse) et nettoyeur haute pression.

S'utilise dilué dans l'eau tiède de préférence.

Dilution :

- de 1 à 5% selon le degré de salissure
- 2% maximum en auto-laveuse

APPLICATIONS

S'emploie dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques, garages, dans l'industrie, ateliers d'usinage des métaux pour le nettoyage des sols, matériel, bâtis de machine, pièces mécaniques, bâches, engins de manutention.

Utilisable dans le, domaine alimentaire pour le dégraissage des sols, machines, plans de travail ou toutes autres surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.